



COMITE HAUTE-SAVOIE CYCLISME

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME



haute
savoie
le Département



le dauphiné

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Challenge Pass'Cyclisme 2022

Ouvert aux coureurs de la catégorie Pass'Cyclisme D1, D2, D3 et D4. La catégorie Pass'Cyclisme **Open D1** est assimilée à la catégorie Pass'Cyclisme D1, et la catégorie Pass'Cyclisme **Open D2** est assimilée à la catégorie Pass'Cyclisme D2. Les non-licenciés et les licences journée ne sont pas pris en compte et ne marquent pas de points.

12 épreuves sélectionnées sur l'ensemble du département

1	1er mai 2022	Grand Prix de Chavanod, Chavanod	ES Seynod
2	15 mai 2022	Grand Prix des Glaisins, Annecy Les Glaisins	UC Cran Gevrier
3	22 mai 2022	Prix du Printemps, Scionzier	VC Cluses Scionzier
4	05 juin 2022	46 ^{ème} Prix de Feigères, Feigères	VC St-Julien en Genevois
5	14 juillet 2022	Grand Prix de Cervens	Évian Vélo
6	31 juillet 2022	Grimpée de la Ramaz, Mieussy	Comité Départemental FFC74
7	31 août 2022	Prix FFC74, Évires	UC Cran Gevrier
8	04 septembre 2022	76 ^{ème} Prix du Faucigny, Scionzier	VC Cluses Scionzier
9	11 septembre 2022	50 ^{ème} Grand Prix de la Municipalité, Rumilly	VC Rumillien
10	25 septembre 2022	2 ^{ème} prix de Villaz, Villaz	Annecy Cyclisme Compétition
11	22 octobre 2022	Grand Prix de la St-Pierre en Faucigny	Bonneville Arve Borne Cyclisme
12	22 octobre 2022	Test Chrono de Scientrier, Scientrier	Comité Départemental FFC74

CLASSEMENT GENERAL : par addition de points après chaque épreuve

Récompenses :

* Au classement général final après les 12 épreuves :

- Récompenses aux trois premiers Pass'D1, aux trois premiers Pass'D2, aux trois premiers Pass'D3 et aux trois premiers Pass'D4

Engagements : auprès du club organisateur

Renseignements : Patrick BOVO – Tél. 06.13.82.22.98 (règlement ci-dessous)

Catégories :

Challenge ouvert à tous les coureurs **licenciés F.F.C.** des catégories Pass'cyclisme et Pass'cyclisme Open.

Epreuves :

12 épreuves sélectionnées par le Comité d'Organisation, réparties sur l'ensemble du département. Plusieurs types d'épreuves sont retenus afin de donner une chance à tous les coureurs (course en ligne, course en circuit routier, critérium, course de côte et contre la montre).

Classement :

Sur la base des classement publiés sur le site internet du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes, chaque épreuve attribue un nombre de points :

- aux 10 premiers de la catégorie Pass'Cyclisme **D1** :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Pass'Cyclisme **D2** :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Pass'Cyclisme **D3** :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Pass'Cyclisme **D4** :

1^{er}, 15 pts; 2^{ème}, 12 pts 3^{ème}, 10 pts; 4^{ème}, 8 pts 5^{ème}, 6 pts; 6^{ème}, 5 pts 7^{ème}, 4 pts; 8^{ème}, 3 pts 9^{ème}, 2 pts; 10^{ème}, 1 pt

Coureurs des clubs organisateurs : à l'occasion de chaque épreuve organisée par un club, chaque coureur du club organisateur participant en tant que bénévole et présent sur place le jour de l'épreuve se verra attribuer 7 points au challenge, et cela sans limitation du nombre d'organisations. La liste de ces coureurs devra être remise par courriel le jour de l'épreuve à Patrick Bovo (pkbv@orange.fr) ainsi qu' une copie à Jean-Yves Voisin (marie-louise.voisin@wanadoo.fr).

Changements de catégorie en cours de saison :

Les coureurs qui montent d'une catégorie (de D4 en D3 ; de D3 en D2 ; de D2 en D1) sont exclus du classement de la catégorie quittée, mais se voient attribuer pour leur nouvelle catégorie un bonus équivalent à la moitié des points acquis dans la catégorie quittée. Par exemple, un coureur D3 ayant marqué 35 points au challenge D3 et montant en catégorie D2 sera exclu du challenge D3 mais repartira directement au challenge D2 avec 18 points. Les coureurs qui montent de D1 en 3ème catégorie conservent leurs points et restent classés au challenge.

Classement final du challenge :

Le classement général est défini en additionnant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. Le vainqueur du challenge est le coureur qui a le plus de points après les 12 épreuves, à condition d'avoir marqué au moins 2 fois des points. En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc. En cas d'égalité finale, le classement de la dernière épreuve disputée sera déterminant.

Remise des prix :

Une réception sera organisée par le Comité Départemental F.F.C. de Haute-Savoie à laquelle seront invités les partenaires, diverses personnalités, les organisateurs des 12 épreuves ainsi que les coureurs récompensés. Les coureurs absents à cette réception ne pourront prétendre à leur prix.

Comité d'organisation :

Alexandre BALAUD, Patrick BOVO, Emmanuel CHAUSSARD, Yves HELLEGOUARCH, Jean-Yves VOISIN.

Un responsable sera désigné pour chaque épreuve. Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cours de saison et est seul habilité à régler tous les litiges concernant les classements. Les détails techniques et les classements paraîtront régulièrement sur le site internet du Comité Départemental FFC de Haute-Savoie : <http://www.cyclisme-haute-savoie.fr/>